



# REFUS DE VISA POUR LE PAPA DE MA FILLE

Par **tamaca**, le **28/04/2009** à **21:15**

Je viens vers vous car apres 5 mois de démarche pour faire rentrer le Papa de Margot en france je n'aboutis a rien ....

DE nationalité sénégalaise en situation réguliere au moment de son départ pour la sénégal ( départ le 15 novembre 2008 )

à cette date il etait en récipissé de premiere demande de carte de séjour visite ANAEM faite le 14 octobre 2008 timbres fiscaux ( 275 € )payé pour obtention de sa carte de séjour ( justificatif possible ) Le 28 novembre 2008 il demande a l'ambassade de France a dakar un visa retour en tant que pere d'enfant français t la le couperet tombe refus

papa d'une petite Margot née le 25 juin 2008 à reims ( elle a son certificat de nationalite française fait au tgi de Reims ) elle aura 10 mois ce mois ci . Il avait fait une reconnaissance anticipée de cette petite fille en janvier 2008 . nous avons fait un recours à Nantes toujours pas de Retour , un refere suspension qui a été rejete des recours gracieux qui non pas aboutit ... Aujourd'hui si je ne bouge pas le papa de ma fille ne rentrera jamais d'autant plus qu'ici en France son employeur l'attend ( contrat en cdi comme agent de securite sur reims ) . J'espere que ce message ne restera pas sans retour car la politique d'immigation se durcit et ma fille et son pere ont des droits celui de vivre ensemble .